



Le 21 octobre 2018

## POUR DEMAIN ET LES AUTRES JOURS !

**Tout le monde peut voter le jeudi 6 décembre 2018:  
Contractuels CDD et CDI, Stagiaires et Titulaires.**

Le 6 décembre 2018 se tiendront les élections professionnelles dans la Fonction Publique Hospitalière. Ce temps fort pour les salariés leur permet de désigner leurs représentants pour une durée de 4 ans, en votant pour les listes proposées par les organisations syndicales.

A cette occasion **la représentation syndicale au Centre Hospitalier de LAVAUUR** sera redéfinie en proportion des votes exprimés pour chaque liste.

**Faites confiance à la CGT du CH LAVAUUR pour vous représenter et vous défendre !**

**Votez CGT le 6 décembre 2018  
Pour demain et les autres jours !**

### De quoi s'agit-il ?

Le même jour **quatre scrutins différents** seront organisés. Le vote se déroulera sur le site de Guiraud, vous pouvez également voter par correspondance :

➤ **Vote pour les représentants au Comité Technique d'Etablissement (CTE)**

Le CTE est une instance consultative, compétente sur les conditions et l'organisation du travail, la formation professionnelle, les règles sur l'emploi des personnels contractuels, ...

**Pour le scrutin CTE tous les salariés peuvent voter : Contractuels, contrats aidés, Stagiaires et Titulaires.**

➤ **Vote pour les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL)**

Les CAPL sont compétentes pour tout ce qui concerne le déroulement de votre carrière : Titularisation, avancement : grade/ échelon, révision de note, mise en disponibilité, temps partiel, conseil de discipline, ... Dans le cas d'un conseil de discipline, l'élu CAPL CGT assure votre défense et veille au respect de vos droits.

**Pour le scrutin CAPL seuls votent les agents Titulaires**

➤ **Vote pour les Commissions Administratives Paritaires Départementales (CAPD)**

Les CAPD ont les mêmes compétences que les CAPL. Elles sont destinées aux établissements ne disposant pas de CAP Locale. **Votants : Stagiaires et titulaires.**

➤ **Vote pour les Commissions Consultatives Paritaires Départementales (CCPD). Votants : Contractuels**

**Vous avez l'occasion de prendre la parole et d'exercer un geste de citoyenneté institutionnelle.**

**Ne vous en privez pas.**

**EXPRIMEZ-VOUS ET DONNEZ DE LA VOIX. VOTEZ CGT !**

# Pourquoi choisir la CGT du CH LAVAUR ?

La seule " publicité " que nous nous autorisons est notre action syndicale au quotidien.

◆ **Pas de campagne** « bling-bling » ou « fantoche » : la CGT du CH LAVAUR n'a rien à vendre ou à acheter ! Nous ne sortons pas de notre local qu'à l'occasion des élections...

**C'est toute l'année que nous sommes présents à vos côtés !**

◆ Nous revendiquons notre **indépendance** et une certaine **liberté de ton**.

◆ Nous avons trois objectifs : défendre les droits des agents, mais aussi défendre notre hôpital public, **l'accès à des soins de qualité pour tous**.

◆ La CGT du CH Lavour vous **rencontre régulièrement** lors de nos fréquentes visites dans les services, mais aussi par l'intermédiaire de nos diverses réunions d'informations, ou lors des Assemblées Générales, ou encore à l'occasion de nos nombreuses actions et enfin lorsque nous vous recevons dans notre local.

◆ La CGT du CH Lavour c'est aussi **l'expérience et l'expertise** d'une équipe composée de collègues motivés, impliqués et formés à la pratique syndicale.

◆ Pas de promesse électorale, encore moins de pratique électoraliste.

**Voter CGT CH Lavour c'est défendre tous les services, l'équité et les droits de tous les agents de notre hôpital !**

**Vous vous retrouvez dans les valeurs défendues par la CGT du CH LAVAUR ?**

**Alors plus aucune hésitation :**

**Le 6 décembre 2018 votez CGT, pour demain et les autres jours !**



**La santé n'est pas une marchandise, l'hôpital n'est pas une entreprise.**